

CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 09/21/2022

Date de révision: 09/21/2022

Remplace la fiche: 03/29/2019 Version: 4.4

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom commercial	CFS-SP WB; CP 672
Type de produit	Produits d'étanchéité
Code du produit	BU Fire Protection



Groupe de produits

Produit commercial

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions

Usage réservé aux utilisateurs professionnels

1.3. Fournisseur

Fournisseur
Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
Mississauga, Ontario, L5N 6S2
Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Service établissant la fiche technique
Hilti AG
Feldkircherstraße 100
Schaan, 9494
Liechtenstein
T +423 234 2111
chemicals.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence
Chem-Trec
Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada)
Tel.: 703 527 3887 (Other countries)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Etiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Attention

Mention d'avertissement (GHS CA)

CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Mentions de danger (GHS CA)

Conseils de prudence (GHS CA)

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
undécaoxyde d'hexabore et de dizinc	undécaoxyde d'hexabore et de dizinc	N° CAS: 12767-90-7	1 – 2,5	Repr. 2, H361 Aquatic Chronic 2, H411
Titanium dioxide	-	N° CAS: 13463-67-7	0,1 – 1	Carc. 2, H351

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

Consulter un médecin en cas de malaise. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion

Consulter un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

Premiers soins général

Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets

Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et
symptômes possibles

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. Sable.

5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage Ramasser mécaniquement le produit. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.

6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Porter un équipement de protection individuel. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Stocker dans un endroit sec. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage 1,5 – 35 °C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôle de l'exposition de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Vêtements de protection. Lunettes de sécurité. Gants. Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:				
Gants de protection. EN 374. Porter des gants de protection.				
Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	1 (> 10 minutes)	>0.4	

Protection oculaire:		
Lunettes de sécurité. Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité		
Type	Champ d'application	Caractéristiques
Lunettes de sécurité		

Protection de la peau et du corps:	
Porter un vêtement de protection approprié	

Protection des voies respiratoires:	
Pas nécessaire si la ventilation est suffisante. Porter un masque approprié	

Symbol(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Pâteux.
Couleur	blanc rouge Gris(e)
Odeur	characteristic
Seuil olfactif	non déterminé
pH	≈ 8,6
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Masse moléculaire	non déterminé

CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable, Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,28 kg/l
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales. Non établi.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Non établi.
Conditions à éviter	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7). Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

Titanium dioxide (13463-67-7)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 5,09 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Inhalation (poussières), 14 jour(s))
undécaoxyde d'hexabore et de dizinc (12767-90-7)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (FIFRA (40 CFR), Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402, 24 h, Lapin, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Peau, 14 jour(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 4,95 mg/l (OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale d'un produit similaire, Inhalation (poussières), 14 jour(s))

CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé pH: ≈ 8,6
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé pH: ≈ 8,6
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Titanium dioxide (13463-67-7)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé
Titanium dioxide	
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux
undécaoxyde d'hexabore et de dizinc	
Études animales et avis d'expert pour la classification	Faux
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé

Titanium dioxide (13463-67-7)	
CL50 - Poisson [1]	> 1000 mg/l (Pisces, Eau douce (non salée))
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 500 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (Invertebrata, Eau douce (non salée))
CEr50 algues	61 mg/l (EPA 600/9-78-018, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Taux de croissance)

12.2. Persistance et dégradabilité

CFS-SP WB; CP 672	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Titanium dioxide (13463-67-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet (inorganique)
DThO	Sans objet (inorganique)
undécaoxyde d'hexabore et de dizinc (12767-90-7)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Sans objet
DThO	Sans objet
DBO (% de DThO)	Sans objet

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CFS-SP WB; CP 672	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Titanium dioxide (13463-67-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
undécaoxyde d'hexabore et de dizinc (12767-90-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Titanium dioxide (13463-67-7)	
Tension superficielle	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Ecologie - sol	Faible potentiel de mobilité dans le sol.
undécaoxyde d'hexabore et de dizinc (12767-90-7)	
Ecologie - sol	Adsorption au sol.

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Recycler le produit au maximum.
Ecologie - déchets	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / RID /



CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non réglementé	Non réglementé	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

CFS-SP WB; CP 672	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Titanium dioxide (13463-67-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

undécaoxyde d'hexabore et de dizinc (12767-90-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

RUBRIQUE 16: Autres informations



CFS-SP WB; CP 672

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Modification FDS Majeure/Mineure	Aucun(e)
Date d'émission	09-21-2022
Date de révision	09-21-2022
Remplace la fiche	03-29-2019

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
			general update

Sources des données RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations Aucun(e).

Textes complet des phrases H:	
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.